



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 juillet 2022

Le sept juillet deux mil vingt-deux, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BAUD, régulièrement convoqué le trente juin deux mil vingt-deux, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Pascale GILLET, Maire de BAUD.

Etaient présents : Mme Pascale GILLET, M. Philippe ROBINO, M. Eugène LE PEIH, Mme Martine LE LOIRE, M. Patrick GRIGNON, Mme Isabelle BOHELAY, M. Laurent HAMON, Mme Catherine CADORET, Mme Nelly LE HEN, Mme Marie-José LE GUENNEC, Mme Marie-Yvonne ALLANO, M. Philippe LE VESSIER, Mme Elodie AUGUY, M. Maxime PASCO, Mme Magali ROBIC, M. Anthony LUCAS, Mme Séverine LE SAGER, M. Anthony LE HIR, Mme Maëlle L'HINGUERAT, Mme Patricia LE DIAGON, Mme Nelly FOURQUET, Mme Sophie LE PALLEC, M. Gwenolé JAOUEN, Mme Emmanuelle BOURET, M. Mikael MAHAGNE.

Absents : M. Yvon LE CLAINCHE, M. Franck TRULIN, M. Guillaume SAINT-MICHEL, M. Patrice LE PADELLEC,

Procuration : M. Yvon LE CLAINCHE à M. Philippe ROBINO  
M. Franck TRULIN à Mme Martine LE LOIRE  
M. Guillaume SAINT-MICHEL à Mme Pascale GILLET  
M. Patrice LE PADELLEC à M. Laurent HAMON

Secrétaire de séance : M. Anthony LUCAS

**Objet : Attribution de subventions pour les frais de déplacements des clubs sportifs.**

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder aux clubs sportifs les subventions suivantes au titre de l'année 2022 :

<b>Avenir cycliste</b>	<b>3 254.00€</b>
<b>BAUD FC</b>	<b>1 970.00€</b>
<b>Baud Locminé Hand-Ball</b>	<b>2 444.00€</b>
<b>Echiquier pays de Baud</b>	<b>383.00€</b>
<b>Baud natation</b>	<b>274.00€</b>

**Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,**

Le Maire,



Pascale GILLET